

Une victoire historique contre le néolibéralisme

Le projet de traité constitutionnel vient d'être rejeté. Cette victoire du non est d'abord le résultat de la dynamique unitaire qui s'est créée pour un rejet progressiste, démocratique et européen de ce texte et qui a vu travailler côte à côte syndicalistes, militants du mouvement altermondialiste et militants associatifs et politiques. Face à une propagande gouvernementale sans précédent visant à orienter les électeurs vers le oui, cette dynamique, qui a abouti à la création de plus de 900 collectifs unitaires dans toute la France, a été un facteur décisif pour permettre le développement du débat public et l'appropriation de ce texte par nos concitoyens.

Cette victoire a été rendue possible par le fait que, contrairement à ce qu'affirment les partisans du oui, le débat ne portait pas sur la nécessité de la construction de l'Europe mais sur ses modalités. Le rejet de ce texte exprime le refus d'une Europe néolibérale organisée autour d'un axe, le marché, et avec un seul objectif : le développement de la concurrence. Elle pose la question de type d'Europe que nous voulons. La victoire du non marque aussi le rejet des politiques néolibérales, les nouvelles directives issues d'orientations prises à l'échelle européenne, mises en oeuvre par le gouvernement Chirac/Karlin. Elle doit, pour le moins, interpellier les responsables des partis politiques et des mouvements qui ont mené une campagne burlesque contre ceux et celles qui s'opposent à ce projet de traité.

Pour l'Union syndicale **Solidaires**, le combat contre ce projet de traité, dans lequel elle s'est fortement engagée, doit trouver un prolongement tant au niveau national qu'européen. Au niveau national, ce non est un encouragement à amplifier les mobilisations unitaires engagées ces derniers mois contre la politique gouvernementale, que ce soit sur les services publics, les salaires ou le temps de travail. Au niveau européen, le non français va avoir un impact considérable sur les peuples d'Europe. Il faut enlever cette dynamique pour développer les mobilisations citoyennes à l'échelle européenne. D'abord pour bloquer les projets de directives porteurs de régressions sociales (directive sur le temps de travail, directive Hohenstein, etc.), ensuite pour poser sur le contenu de la négociation du traité constitutionnel qui se manœuvre pas de dérogation. L'acte de traité constitutionnel est rendu caduc. Il doit laisser la place à un réel processus démocratique visant à la mise en oeuvre d'un futur cadre européen commun qui laisse aux peuples d'Europe le choix du système économique dans lequel ils veulent vivre et des politiques économiques et sociales qui y lient leur avenir.

Face à ces enjeux, les collectifs unitaires créés à l'occasion de la campagne référendaire peuvent se révéler un outil précieux. Au delà, il faut que les salariés continuent à s'emparer du débat public, comme ils l'ont fait lors de cette campagne référendaire, pour décider eux-mêmes de leur revendications et des actions à mettre en oeuvre. L'Union syndicale **Solidaires** y contribuera.



© José F. Wilson

Consultez notre site : www.solidaires.org



Manifestation des LIP, 1973

Numéro 21, juin 2005

LIP VIVRA 18 juin 1973, Besançon, usine Lip de Palente. Ce jour-là, elles et ils sont plusieurs centaines, travailleuses et travailleurs de Lip, à être réunies en assemblée générale. La décision qui va y être prise va durablement marquer l'histoire sociale et syndicale. Les grévistes de Lip, fleuron de l'industrie horlogère, font le choix de relancer la production de montres pour s'assurer une «paie ouvrière». Leurs revendications sont claires : aucun démantèlement, aucun licenciement. En décembre 1973, un accord est trouvé satisfaisant leurs revendications. Cette lutte emblématique est notre patrimoine commun. Une lutte démocratique : à côté des deux sections syndicales, CGT et CFDT¹, un Comité d'Action, structure d'élaboration horizontale ouverte à toutes et tous est créé. L'Assemblée générale quotidienne est le lieu où se prennent les décisions. Des commissions (popularisation, vente...) permettent à chacun-e de prendre une part active à la lutte. Une lutte radicale et imaginative : la lutte des Lip défie la légalité

capitaliste. Non seulement par sa dimension autogestionnaire mais aussi parce qu'elle a remis en cause le sacro-saint droit de propriété. Les initiatives se succèdent : un bulletin est créé, Lip-Unité ; dans le même esprit un film est réalisé ; les grévistes se déplacent aux quatre coins du pays... et même au-delà des frontières. Le 29 septembre, elles et ils appellent à une grande marche sur Besançon qui rassemble 100 000 participant-es. Une lutte de femmes : la moitié des Lip sont des femmes, elles représentent même 70% des ouvrier-es spécialisé-es, aux conditions de travail les plus dures et aux salaires les plus bas. Une partie d'entre-elles en critiquent ses travers patriarcaux (pour l'essentiel, les délégués syndicaux sont des hommes). Elles seront à l'initiative d'un Groupe Femmes de Lip. À tous points de vue, Lip a été une brèche. À nous d'en ouvrir d'autres.

Théo Roumier, membre de la Fédération Sud Éducation

¹ Lire « Quand la CFDT voulait le socialisme et l'autogestion », Les Utopiques n°10, printemps 2019

Entrée de l'usine Lip occupée par ses salariés à l'été 1973 à Besançon. Jean Muscat

